

COMMUNE DE MORAND
DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

RÉUNION ORDINAIRE SÉANCE DU 21 MARS 2013

Le **21 Mars 2013**, légalement convoqués, les **membres du Conseil Municipal se sont réunis à 19 heures** à la salle du conseil à la mairie, sous la présidence de **Monsieur DENIAU Joël Maire**.

Présents : M. DENIAU Joël, Maire,

Mme CHAUVIN Anne-Marie,

MM : FLEUR Alain, FLEUR Michel, LEBOUC Sylvain, LEFÈBVRE Gilles, LORIOT Patrick, MARTINEAU Jack, PIGOREAU Gérard, SÉNÉCHAUD Lucien

Absente excusée ayant donné procuration : Mme VERGEON Valérie à M. LEBOUC Sylvain,

Secrétaire de séance : M. LEFÈBVRE Gilles

Monsieur le Maire met aux voix le compte-rendu de la réunion du 14 mars 2013 en rappelant que ce dernier a été adressé à l'appui de la convocation.

Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du 14 mars 2013

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve** le compte-rendu du conseil municipal de la séance du 14 mars 2013 tel qu'il est transcrit

* * * * *

1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur LEFEBVRE Gilles délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Monsieur DENIAU Joël, maire, lui donne acte de la présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Dépenses : 45 058,12 €

Recettes : 34 673,79 €

Soit un déficit de 10 384,33 €

Reste à réaliser dépenses : 5 689,21 €

Section de fonctionnement :

Dépenses 257 997,06 €

Recettes 423 961,46 €

Soit un excédent de 165 964,40 €

D'où au final un excédent final de 149 890,86 €

- Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le compte de gestion 2012 du budget communal établi par Monsieur Stéphane Clémot, trésorier principal.

Après avoir examiné les résultats de l'exercice 2012, les membres présents du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2012, compte tenu des opérations et des résultats conformes au compte administratif 2012 du budget communal

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 BUDGET COMMUNE

Les membres du conseil, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice, constatant que le compte administratif 2012 commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 165 964,40 €, un déficit d'investissement de 10 384,33 € et un déficit de reste à réaliser de 6 589,21 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement et d'investissement comme suit :

- A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement compte 1068 : 16 073,54 €
- A l'affectation de résultat de fonctionnement reporté compte 002 : 149 890,86 €
- Au déficit reporté section investissement compte 001 : 10 384,33 €

4. VOTE DU BUDGET 2013 COMMUNE

Monsieur le Maire présente le budget Communal 2013 qui s'équilibre ainsi :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 449 584,86 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 167 544,44 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, votent et approuvent le budget tel que présenté.

A Morand, le 28 mars 2013

Monsieur le Maire
Joël DENIAU